##

Logo du

parc régional


## Code d’éthique de l’usager du parc régional ABC

1. Je respecte les heures d’ouverture du parc.
2. Je m’enregistre et je paie les droits d’accès.
3. Si je suis seul(e), j’avertis mes proches de mon itinéraire et de mon retour.
4. Je planifie ma sortie en tenant compte de ma condition physique et de mon niveau de compétence.
5. J’ai pris connaissance de la carte des sentiers et des niveaux de difficulté.
6. J’apporte des provisions (eau, nourriture) et je suis équipé(e) adéquatement pour l’activité que je pratiquerai.
7. Je m’informe sur les conditions météorologiques et les dangers potentiels.
8. Je protège l’environnement en laissant la faune et la flore intactes et en rapportant mes déchets.
9. Je circule toujours dans les sentiers balisés et je respecte la signalisation.
10. Je respecte les installations du parc et je signale tout bris d’installations.
11. Je respecte les autres usagers et le personnel du parc.
12. J’apporte une trousse de premiers soins.
13. Si une personne est en détresse et a besoin d’aide, je communique avec les secours et j’attends leur arrivée.
14. J’inciterai les autres usagers à respecter ce code d’éthique.
15. Je respecte les règlements du parc.